

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 MARS 2015

Compte rendu

L'an deux mille quinze, le dix-neuf mars à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de Bessé-sur-Braye, légalement convoqués conformément aux Articles L.2121-7 à L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacques LACOCHE, Maire.

Etaient Présents : M. LACOCHE Jacques, Maire

M. MARIAIS Jean-Pierre, Mme LAUNAY Marie-Claire, M. RAVÉ Jean-Marie, Mme NÉLET Annie, M. LEROY Michel Adjoint au Maire,

Mme PAVÉ Mauricette, M. DESHAYES Patrick, Mme FERRAND Brigitte, Mme THOIREY Isabelle, M. BOISNARD Jean-Pierre, M. NÉLET Olivier, Mme RALUY Sylvie, Mme CARREAU Claudie, M. GILLET Danick, M. BODSON Christian Conseillers Municipaux.

M. GRASTEAU Daniel donne pouvoir à M. LACOCHE Jacques
Mme SAHLI Sophie donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre
Mme LAMBRON Céline donne pouvoir à M. BODSON Christian

Etaient Absents excusés : M. GRASTEAU Daniel, Mme SAHLI Sophie, Mme LAMBRON Céline.

Etait Absent : néant

Assistait. Mme FROMET Cathy, Secrétaire Générale

M. BODSON Christian est élu Secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 5 mars 2015 est approuvé par le Conseil Municipal.
M. le Maire donne lecture des décisions (voir tableau ci-annexé)

FINANCES

1. Budgets Lotissements

1.1. Vote des comptes administratifs 2014

1.1.1. Vote du compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement des Varennes (Délibération n°201503DL019)

M. le Maire a présenté le compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement des Varennes :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 086.88 €

Recettes : 1 086.88 €

Excédent : 0.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 0.00 €

Recettes : 0.00 €

Excédent : 0.00 €

Excédent Global de clôture : 0.00 €

Madame Annie NELET, Doyenne d'âge est nommée Présidente de séance et soumet au vote le compte administratif 2014. Monsieur le Maire n'a pas participé à l'adoption du compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement des Varennes (article L2121-14 alinéa 2 et 3 du CGCT)

Résultat du vote : Votants : 17

Pour : 17 voix

Contre : 0 voix

Blanc : 0 voix

Le compte administratif du budget annexe Lotissement des Varennes est donc adopté par le conseil municipal.

1.1.2. Vote du compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement Belle Fontaine (Délibération n°201503DL020)

M. le Maire a présenté le compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement Belle Fontaine :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 255 349.44 €

Recettes : 256 157.82 €

Excédent : 808.38€

Section d'investissement :

Dépenses : 254 246.74 €

Recettes : 255 349.44 €

Excédent : 1 102.70€

Excédent Global de clôture : 1 911.08 €

Madame Annie NELET, Doyenne d'âge est nommée Présidente de séance et soumet au vote le compte administratif 2014. M. le Maire n'a pas participé à l'adoption du compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement Belle Fontaine (article L2121-14 alinéa 2 et 3 du CGCT)

Résultat du vote : Votants : 17

Pour : 17 voix

Contre : 0 voix

Blanc : 0 voix

Le compte administratif du budget annexe Lotissement Belle Fontaine est donc adopté par le Conseil Municipal.

1.1.3. Vote du compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement ZA des Chapelles (Délibération n°201503DL021)

M. le Maire a présenté le compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement ZA des Chapelles :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 9 907.39 €

Recettes : 10 083.45 €

Excédent : 176.06 €

Section d'investissement :

Dépenses : 5 757.39 €

Recettes : 6 084.00 €

Excédent : 326.61 €

Excédent Global de clôture : 502.67 €

Madame Annie NELET, Doyenne d'âge est nommée Présidente de séance et soumet au vote le compte administratif 2014. M. le Maire n'a pas participé à l'adoption du compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement ZA des Chapelles (article L2121-14 alinéa 2 et 3 du CGCT)

Résultat du vote : Votants : 17

Pour : 17 voix

Contre : 0 voix

Blanc : 0 voix

Le compte administratif du budget annexe Lotissement ZA des Chapelles est donc adopté par le Conseil Municipal.

1.1.4. Vote du compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement ZA de la Borde (Délibération n°201503DL022)

M. le Maire a présenté le compte administratif 2014 du budget annexe Lotissement ZA de la Borde :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 240 536.41 €

Recettes : 240 536.41 €

Excédent : 0.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 240 536.41 €

Recettes : 240 536.85 €

Excédent : 0.44 €

Excédent Global de clôture : 0.44 €